Chroniques de la
Bibliothèque nationale du Québec

N° 59

Printemps 2004

À rayons ouverts

2007-02658/

Sommaire

3 Éditorial

Dossier spécial
« La vie des collections à la Bibliothèque nationale du Québec »

4 Premier volet : La conservation
5 Acquérir, traiter, sauvegarder, faire connaître : mission « Patrimoine » à la Direction générale de la conservation
6 L'acquisition : un cheminement rigoureux et cohérent
8 Le traitement documentaire : identifier, indexer, classifier
10 La sauvegarde des collections : la haute technologie au secours du patrimoine
13 Recherche et édition : connaître et faire connaître

Entrevue avec Sylvain Schryburt
14 La BNQ et les chercheurs : une collaboration fructueuse

Un peu d'histoire
18 Histoire des bibliothèques de la Nouvelle-France au Québec
20 La vie musicale en Nouvelle-France

La vie de la BNQ
22 Moe Reinblatt, maître-graveur
24 Progression du chantier de la Grande Bibliothèque
26 Art contemporain : la BNQ expose ses livres d'artistes

30 Expositions et événements

Rubriques
13 Trucs pratiques
17 Jeux de mots
24 Comptes rendus de lectures

Bibliothèque nationale Québec

Nos gisements et leur exploitation

par Lise Bissonnette

Présidente-directrice générale

Les bibliothèques nationales comparent leurs collections à des gisements de matières précieuses dont les possibilités d'exploitation sont infinies. Il suffit de se promener un peu dans nos catalogues et nos réserves pour être en proie au vertige devant tant de ressources touchant toutes les facettes de l'activité humaine et une question devient dès lors incontournable. Outre la constitution de ces gisements, la bibliothèque a-t-elle le devoir d'entreprendre, selon la même métaphore, leur forage ? Si oui, comme nous le pensons d'emblée, à quels filons donnera-t-elle préséance et avec quels outils procédera-t-elle ?

Ces réflexions, la Bibliothèque nationale du Québec les aborde actuellement sans avoir trouvé toutes les réponses. Les travaux préalables sont engagés. On trouvera dans ce numéro de *À rayons ouverts* le sommaire de notre politique renouvelée de développement des collections. Elle vise à l'exhaustivité du domaine québécois, en conformité avec notre mission fondamentale, mais elle cherche aussi à élargir le gisement en préparant l'accueil de certaines collections patrimoniales ou de bibliophilie, présentes au Québec sans y avoir été conçues ou sans y être reliées. Elle propose aussi une politique d'acquisition plus dynamique, où nous recevrons toujours avec bonheur les ouvrages et objets qu'on nous offre et qui correspondent à nos besoins, mais où nous irons au delà des arrivages, en quête active des sources d'enrichissement des collections, après diagnostic de leurs forces et faiblesses.

Quant à l'exploitation de ces corpus, la BNQ ne saurait hésiter. Outre son rôle d'accompagnement traditionnel des chercheurs, il lui revient d'accélérer la découverte, de proposer des cheminements aux chercheurs, de suggérer des pistes, de soutenir le rayonnement de leur travail. D'où les divers travaux amorcés à la nouvelle Direction de la recherche et de l'édition, dont il est aussi fait état ici. Les exemples de recherche passionnantes – et intéressantes pour tous – que contient ce numéro devraient se multiplier avec les moyens que nous mettons en place, notamment les bourses et les projets de publication. Nous demeurerons au service des chercheurs, mais avec l'œil sur l'élargissement des thèmes, et la nécessaire diffusion des travaux. Et la diffusion à la BNQ, justement, sera le sujet d'une prochaine édition d'*À rayons ouverts*.

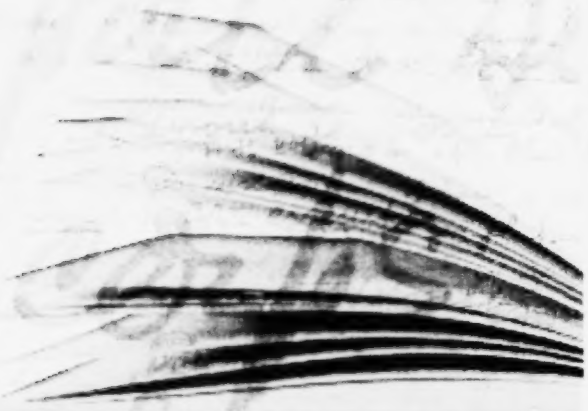

Premier volet : La conservation

La vie des collections à la Bibliothèque nationale du Québec

Pourquoi un document entre-t-il à la Bibliothèque nationale? Qui le choisit et selon quels critères? Une fois dans la « grande maison », quel est son destin, comment est-il traité, conservé, mis en valeur?

Afin de mieux vous faire connaître les missions de la BNQ, **À rayons ouverts** *vous présente un dossier spécial consacré à la vie de nos collections. Vous en découvrirez le premier volet, préparé par la Direction générale de la conservation, dans ce numéro du printemps 2004. Et pour cerner au plus près la réalité nouvelle créée par l'ouverture prochaine de la Grande Bibliothèque, l'édifice de diffusion de la BNQ, la deuxième partie de cette étude vous sera proposée par la Direction générale de la diffusion dans notre édition d'automne.*

Acquérir, traiter, sauvegarder, faire connaître: mission patrimoniale

La Direction générale de la conservation regroupe la Direction des acquisitions de la collection patrimoniale, la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale, la Direction de la sauvegarde des collections et la Direction de la recherche et de l'édition. La DGC doit rassembler, décrire et conserver le patrimoine documentaire québécois, ainsi que tout document relatif au Québec. Elle doit enrichir les collections patrimoniales par tout document qui présente un intérêt pour le Québec. Elle doit aussi promouvoir la connaissance scientifique de ces collections, en collaboration avec les chercheurs nationaux et internationaux, et favoriser leur mise en valeur ainsi que leur rayonnement. Elle doit enfin communiquer, sous des conditions particulières, les exemplaires uniques qui en font partie et qui sont conservés dans des conditions appropriées.

Peu après la fusion de la Grande bibliothèque du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec, en mars 2002, la direction de la nouvelle institution a mis en œuvre la révision de la politique de développement des collections liée au dépôt légal et à l'application des dispositions de l'ancienne *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec*. Dans le cadre de la réorganisation générale de l'institution et de l'élargissement des mandats, cette révision s'imposait afin d'inscrire le développement futur de la collection patrimoniale dans sa juste ampleur.

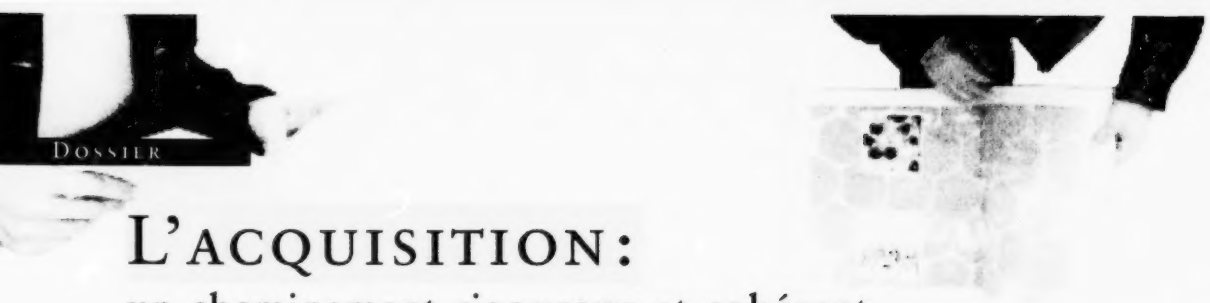

L'acquisition:

un cheminement rigoureux et cohérent

par Maureen Clapperton, Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

La Direction des acquisitions de la collection patrimoniale met en application la nouvelle politique de développement de la collection patrimoniale de la BNQ, adoptée en juin 2003. Cette nouvelle politique a pour objectif d'encadrer les activités de cette Direction. Elle établit les orientations et les principes à suivre pour l'acquisition de documents de l'édition nationale (documents publiés au Québec depuis 1764), de l'édition relative au Québec (documents publiés à l'extérieur du Québec dont le sujet ou le créateur a un lien avec le Québec), de fonds d'archives de créateurs québécois et de documents étrangers ayant une valeur patrimoniale et un intérêt bibliophilique significatif. Elle permet également de suivre l'évolution des pratiques d'édition, notamment dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en déployant une activité de veille.

Quelques principes de base

L'exhaustivité des collections

De façon générale, la politique vise la plus grande exhaustivité possible quant au développement des collections. Compte tenu des critères qui régissent le dépôt légal, de la nature de certains documents et des disponibilités budgétaires qui sont dévolues à la BNQ pour accomplir ce volet de son mandat, il y a toutefois des champs d'acquisition où le développement des collections doit s'effectuer selon une approche sélective.

La définition de priorités de développement des collections et l'établissement d'un bilan systématique

Les priorités de développement de la collection patrimoniale sont définies dans un plan triennal établi dans le cadre de l'application de la politique. Lors de la révision annuelle du plan triennal des priorités de développement de la collection patrimoniale, un bilan systématique est réalisé, qui permet de mesurer les résultats obtenus dans chacune des collections. Le bilan livre un portrait des acquisitions effectuées au cours de l'année terminée pour chaque type de document et ajoute un éclairage dans l'établissement des priorités pour l'année qui vient.

La coopération interinstitutionnelle et les partenariats

Le développement d'une collection patrimoniale constitue un formidable projet de société dont les retombées collectives sont significatives, et qui requiert l'apport et la collaboration de plusieurs intervenants clés, notamment:

- les milieux producteurs de documents;
- les organismes de recherche;
- le réseau documentaire (québécois et international);
- les instances gouvernementales.

Les modes d'acquisition de la collection patrimoniale

Les quatre modes d'acquisition qui permettent à la Bibliothèque de rassembler le patrimoine documentaire québécois sont le dépôt légal, l'achat, le don et l'échange. C'est leur complémentarité qui en fait un véritable levier de développement de collections.

Le dépôt légal

La *Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec* impose aux éditeurs le dépôt, gratuit et généralement en deux exemplaires, de chacune des éditions de tout document publié sur le territoire québécois, quelle que soit la langue de publication. Le dépôt doit être effectué dans les sept jours qui suivent la publication du document. Des pénalités sont prévues en cas de violation.

Le premier règlement du dépôt légal est entré en vigueur le 1er janvier 1968. Il s'appliquait alors aux livres, brochures, livres d'artistes, journaux, revues, partitions musicales, cartes géographiques et plans édités au Québec. En 1992, une révision du règlement a permis d'ajouter les affiches, les cartes postales, les documents électroniques, les enregistrements sonores, les estampes, les logiciels, les microformes, les publications gouvernementales diffusées sur Internet et les reproductions d'art. Les programmes de spectacle sont venus compléter cette liste en 2003.

Les comités d'acquisition

Il existe quatre comités d'acquisition à la BNQ, qui font appel à des spécialistes externes des milieux concernés: archives privées, estampes, livres d'artistes et reliures d'art. Ces comités consultatifs ont pour mandat de favoriser le développement des collections en accord avec la politique en vigueur dans ce domaine à la BNQ. Ils examinent les dossiers d'acquisition soumis à leur attention et formulent des recommandations quant aux acquisitions souhaitables. Les membres des comités doivent aussi évaluer le coût d'acquisition des œuvres à la lumière du prix demandé par les artistes ou par les éditeurs, et de la valeur relative du marché.

Les deux exemplaires déposés sont utilisés à des fins différentes: le premier est entreposé dans des conditions idéales de conservation et le second est mis à la disposition du public pour consultation.
Dans le cas où le dépôt légal ne s'applique pas, notamment pour les fonds d'archives, les reliures d'art et les documents publiés à l'extérieur du Québec, la Bibliothèque peut procéder à des achats, recevoir des dons ou effectuer des échanges avec d'autres institutions.

Les achats
La Bibliothèque doit se doter de documents pour compléter les acquisitions faites par dépôt légal. Il peut s'agir d'exemplaires additionnels de documents québécois, de documents relatifs au Québec et publiés à l'extérieur du Québec, d'ouvrages de référence ou d'outils de travail. En général, les achats se font auprès de librairies agréées, de divers fournisseurs commerciaux, de particuliers et d'institutions.

Les dons
Les dons proviennent principalement de particuliers (collectionneurs, artistes, etc.) et d'institutions (cégeps, collèges, etc.). Ils représentent un apport substantiel au développement de la collection patrimoniale. Dans certains cas, il s'agit même de la seule façon d'acquérir des documents non disponibles dans le commerce. La BNQ peut émettre un reçu aux fin de l'impôt pour les dons qu'elle conserve afin de compléter ses collections. Les dons de ce type doivent être soumis au comité interne des acquisitions et approuvés par la présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale. Les dons d'une valeur de 1 000 $ et plus font l'objet d'un contrat de donation.
Dans le cas de documents qui présentent « un intérêt exceptionnel » et revêtent « une importance nationale » au sens de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la BNQ peut présenter une Demande d'attestation relative à un bien culturel aux fins de l'impôt à la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels. L'obtention de l'attestation permet au donateur de bénéficier de certains avantages fiscaux additionnels. La contestation des décisions de la Commission relève du donateur.

Les échanges
La BNQ a conclu des ententes d'échanges de documents avec plusieurs institutions nationales étrangères, notamment la Bibliothèque nationale de France et la British Library. Les documents acquis par échange sont soumis aux critères de choix établis par la politique de développement.

Les types de documents acquis

La BNQ acquiert donc ainsi en permanence une grande variété de documents:

- **des publications imprimées, monographies et périodiques, livres anciens, musique imprimée, documents cartographiques, livres d'artistes;**
- **des publications électroniques, logiciels et documents électroniques sur support matériel, publications diffusées sur Internet;**
- **des documents iconographiques, affiches, cartes postales, estampes, reproductions d'œuvres d'art, photographies;**
- **des enregistrements sonores, microformes, reliures d'art, fonds d'archives privées et programmes de spectacle.**

Dans toute bibliothèque, le traitement documentaire est identifié comme une fonction stratégique permettant le repérage des documents et l'exploitation optimale des collections. Les opérations de traitement documentaire comportent trois volets incontournables : la description bibliographique qui identifie les auteurs et qui donne les caractéristiques matérielles et l'histoire bibliographique du document, l'indexation qui permet le repérage par sujets et, enfin, la classification qui regroupe sur les rayons les documents traitant d'un même sujet tout en accordant à chacun une adresse spécifique. Faire du traitement documentaire dans une bibliothèque nationale revêt cependant une dimension toute particulière tant par la nature des documents traités, par l'application des normes que par les services rendus aux milieux documentaires.

À la Bibliothèque nationale du Québec, la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale a pour mandat principal d'effectuer le traitement documentaire de toutes les catégories de documents reçus en dépôt légal ou acquis par achats, dons ou échanges.

Conformément à la politique de développement de la collection patrimoniale, les documents traités sont des publications québécoises courantes ou rétrospectives ou des publications relatives au Québec par l'auteur ou le sujet. On y retrouve aussi un très large éventail de catégories documentaires qui, chacune, exige une approche de travail et des normes de traitement spécifiques : monographies, publications gouvernementales, partitions musicales, enregistrements sonores, cartes géographiques, affiches, estampes, microformes, documents électroniques sur support ou en ligne.

Environ 18 000 documents sont traités chaque année, dont une très grande partie en mode original, la Bibliothèque nationale du Québec étant la seule ou la première bibliothèque à recevoir certains documents dans ses collections et à rendre disponibles les notices dans un catalogue. Pour assurer ce mandat, la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale dispose d'une équipe de bibliothécaires, de techniciens et d'agents de bureau répartis en trois unités de travail : la Division du traitement partagé (traitement descriptif par un technicien / traitement analytique par un bibliothécaire), la Division du traitement intégré (traitement descriptif et analytique par un seul technicien) ainsi que la Section de la musique. Cette organisation du travail tient compte du niveau de difficulté du document à traiter et vise à accélérer sa mise en disponibilité.

Les documents confiés au personnel de la Division du traitement partagé sont des documents originaux dont le traitement présente une certaine complexité. Ils relèvent pour la plupart de l'édition « savante » : actes de congrès, rapports de recherche, mémoires, publications gouvernementales, catalogues d'exposition, etc. Le traitement intégré impliquant pour le technicien la maîtrise des normes et des procédures de catalogage, d'indexation et de classification, les documents traités dans cette unité de travail ont en général un niveau de difficulté moindre : ouvrages de fiction, albums pour la jeunesse, manuels scolaires, livres avec notices CIP, nouvelles éditions d'un titre, etc.

Par ailleurs, la Section musique assure le traitement intégré de la littérature musicale, des partitions musicales ainsi que des enregistrements sonores sur divers supports, tels les disques 45 ou 78 tours, les cassettes, les cédéroms.

Les notices bibliographiques produites à la Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale sont rédigées conformément aux normes internationales de traitement. Le choix et la forme des vedettes sont établis selon les *Règles de catalogage anglo-américaines (RCAA2)* tandis que le choix, l'ordre et la ponctuation des éléments descriptifs respectent les normes de la *Description bibliographique internationale normalisée (ISBD)* propre à la catégorie du document décrit. Le sujet des documents est exprimé par les vedettes-matière du *Répertoire de vedettes-matière de la Bibliothèque de l'Université Laval (RVM)* et par les vedettes de noms

propres tirées du fichier d'autorité de la Bibliothèque. La collection de livres et de brochures ainsi que les partitions musicales sont organisées selon la *Classification décimale Dewey,* tandis qu'un indice du *Cadre de classement des publications gouvernementales du Québec* est attribué aux publications officielles québécoises. Par ailleurs, des indices de classement maison ont été développés pour les journaux et périodiques ainsi que pour les documents des collections spéciales, dont les affiches, estampes, enregistrements sonores, microformes, etc.

En tant qu'agence bibliographique nationale, la Bibliothèque nationale du Québec maintient un fichier d'autorité pour les noms propres de personnes, de collectivités et les noms géographiques québécois. Le catalogue *PortFolio* contient près de 260 000 notices d'autorité qui servent aussi aux bibliothèques et centres de documentation du Québec et de l'étranger pour identifier la forme des noms propres québécois. Rappelons qu'un dossier d'autorité permet de rendre une recherche plus performante en regroupant sous une seule forme toutes les variantes d'un nom, sert à lever les homonymies et, dans le cas des collectivités, donne un historique des changements de noms et des regroupements, fusions, etc.

Depuis 1985, en vertu d'un partenariat avec la Bibliothèque nationale du Canada (BNC), la Bibliothèque nationale du Québec administre au Québec le Programme canadien de catalogage avant publication (CIP). Le Programme couvre les documents de langue française qui seront publiés prochainement au Québec par des maisons d'édition, des institutions, des organismes publics ou privés ou des particuliers.
Ce programme de coopération rend d'immenses services aux milieux documentaires puisqu'il permet de cataloguer les livres avant leur parution, d'imprimer la notice bibliographique dans le volume et de rendre les données disponibles en format MARC dans les catalogues *Amicus* et *Iris*. Le catalogage des nouveautés dans les bibliothèques et centres de documentation du Québec, y compris à la Bibliothèque nationale du Québec, se fait donc plus rapidement et à moindre coût tandis que les délais de mise en rayons des documents se trouvent considérablement réduits.

Par ailleurs, le Programme CIP donne à l'éditeur participant des outils supplémentaires pour faire connaître rapidement ses nouvelles publications. En effet, les données CIP sont aussi publiées dans différents produits imprimés et électroniques couramment utilisés pour la sélection des documents dans les bibliothèques.

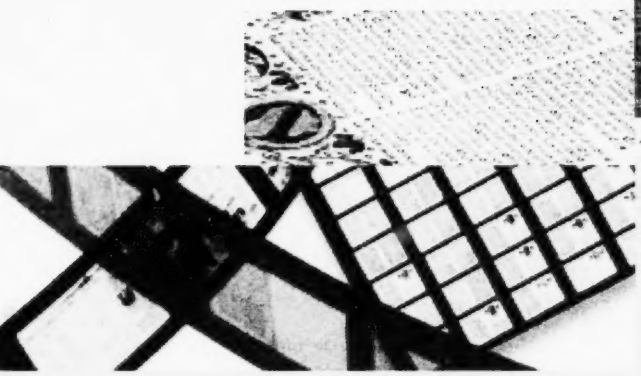

la Direction de la sauvegarde des collections a pour mandat de préserver, pour les générations futures, le patrimoine publié québécois et relatif au Québec. Différentes activités, à la fine pointe de la technologie, permettent d'atteindre cette mission : la préservation, la restauration, la reproduction et finalement l'entreposage des collections dans les réserves. Dix-sept personnes assument l'ensemble de ces activités.

La préservation constitue une phase préventive de traitement. Dans ce secteur d'activités, les documents destinés à la diffusion font l'objet d'une évaluation et reçoivent une préparation matérielle, telle la pose de l'ex-libris ou l'apposition du sceau, de la bande antivol, etc. Il va de soi que la reliure est essentielle pour protéger les documents et résister aux manipulations fréquentes. Seul l'exemplaire de diffusion est relié selon des critères de valeur, d'utilité et de format, tandis que ceux qui ne nécessitent aucune intervention particulière reçoivent une préparation matérielle avant d'être acheminés aux salles de lecture.

Les réparations sont inévitables sur les exemplaires de consultation. Ce secteur reçoit donc les documents qui nécessitent des réparations mineures et, dans certains cas, des réparations majeures allant jusqu'à refaire un nouvel habillage.

En préservation, on s'occupe également de procéder à la désacidification massive de la collection patrimoniale afin de prolonger la durée de vie des documents. Les agents acides liés aux papiers fabriqués à partir de la pâte de bois provoquent une détérioration rapide que seul un traitement de désacidification peut neutraliser. Ce traitement s'applique aux documents reçus en dépôt légal et à tous ceux dont le papier présente une résistance suffisante à la manipulation. La priorité est présentement accordée aux livres, mais par la suite, d'autres collections seront désacidifiées, notamment celle des journaux et les fonds d'archives privées.

La préservation comporte également d'autres volets, en particulier la quarantaine, pour examiner certains documents reçus par dons ou échanges qui pourraient présenter un risque d'infestation ou de contamination; la stérilisation par congélation, pour éliminer les insectes dont on soupçonne la présence dans les documents; et finalement, la lyophilisation, pour assécher les documents abîmés par l'eau.

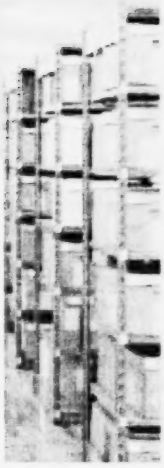

La restauration permet la reconstitution d'une œuvre sur papier grâce à des techniques très poussées, afin de lui donner une seconde vie. Les affiches, estampes, cartes géographiques, cartes postales, partitions musicales et pièces d'archives profitent de ce rehaussement.

La restauration fait appel à des traitements physiques et chimiques. Chaque traitement est fondé sur des données historiques, scientifiques et technologiques. Les traitements utilisés en restauration sont variés: le nettoyage à sec, l'enlèvement d'adhésifs à l'aide de solvant, le lavage à l'eau dé-ionisée et alcalinisée, le marouflage avec colle d'amidon et papier 100 % chiffon ou mûrier, l'aplatissage, etc.
Les traitements sont sans danger pour le papier et, dans la plupart des cas, réversibles. Les matériaux choisis sont neutres pour assurer une permanence et une durabilité supérieure aux documents.

L'expertise développée dans ce domaine permet d'émettre des recommandations à des fins d'acquisition, notamment sur les caractéristiques et la qualité des matériaux, ainsi que sur l'état physique de l'œuvre. Cette expertise permet également de préciser les mesures préventives à prendre pour protéger le document lors d'expositions.

La reproduction permet de réaliser une copie d'un document ou d'une partie de ce dernier sous forme analogique (microfilms, microfiches, diapositives, fac-similés, photographies) ou numérique (cédéroms, disquettes, fichiers électroniques). Deux activités principales caractérisent ce secteur: la micrographie et la photographie.

La micrographie permet de répondre aux impératifs de conservation des documents fragilisés ou uniques, en réduisant la manipulation de l'original, tout en favorisant un meilleur accès à ces précieuses collections. Chaque microfilm et microfiche est produit selon des normes de qualité archivistiques reconnues internationalement. La priorité de microfilmage est accordée aux livres en exemplaire unique, puis aux journaux et revues anciens ou fragilisés. Ce secteur offre également à la clientèle de la Bibliothèque nationale du Québec un service de microfilmage en urgence de livres en exemplaire unique et ce, dans un délai maximal de quatre heures. L'ensemble de la production disponible pour la vente ou pour la consultation sur place est accessible dans la *Bibliographie du Québec* (pour la production courante) et le catalogue *PortFolio*.

La photographie est utilisée pour la reproduction de textes, d'articles et d'illustrations à des fins de recherche, d'enseignement, d'exposition, de publication, etc.
Des produits photographiques analogiques traditionnels ou numériques sont offerts pour satisfaire les besoins de plus en plus exigeants de la clientèle de la BNQ et de son personnel.

La conservation physique des collections, tant imprimées qu'électroniques, constitue le cœur de la conservation du patrimoine publié québécois. Les réserves contiennent un exemplaire de tous les documents publiés au Québec et soumis au dépôt légal. Elles comprennent également un exemplaire des documents dits « relatifs au Québec » ainsi que les documents reçus par dons ou échanges. Une superficie de 6 922 m^2 est dévolue à l'entreposage de ces collections sur un total de 13 300 m^2 disponible dans l'édifice de conservation.

Afin de garantir l'état des documents, on doit contrôler et maintenir des niveaux de température et d'humidité optimales et avoir un système de filtration efficace. La température dans les réserves est maintenue à 17°C en tout temps. L'humidité relative varie graduellement au cours de l'année entre 35 % et 45 %. Le minimum admissible en hiver est de 35 % et le maximum admissible en été est de 45 %. Ces points de consignes sont des compromis tout à fait acceptables, compte tenu de la diversité des collections qui se trouvent dans les magasins de conservation de la BNQ. Le système de filtration est très performant. Il permet de protéger les documents des contaminants solides (poussières, graminées, spores, etc.) et gazeux (monoxyde de carbone, dioxyde sulfureux, ozone, etc.). Ces contaminants aériens peuvent causer des abrasions, des taches et des dommages chimiques sur les documents. Un système de contrôle, centralisé et assisté par un ordinateur, permet une gestion efficace des équipements de tout cet environnement.

Ce secteur d'activités offre de nombreux services au personnel et à la clientèle de la Bibliothèque, notamment le prêt des collections à des fins de consultation, de traitement ou à des fins d'exposition et de reproduction; la fourniture de renseignements bibliographiques ou informationnels sur un document précis; ou la photocopie des brochures en exemplaire unique demandée en urgence par les clients de la BNQ.

Ce secteur offre aussi un service important aux télédiffuseurs et maisons de production qui viennent filmer nos collections pour le tournage d'émissions. À cet effet, un studio a été conçu pour répondre à leurs besoins et est mis à leur service. Le personnel en assure le soutien.

Toutes ces mesures, tant préventives que curatives, permettent à la BNQ d'atteindre une double finalité: assurer la sauvegarde du patrimoine documentaire québécois, tout en favorisant sa diffusion et sa mise en valeur.

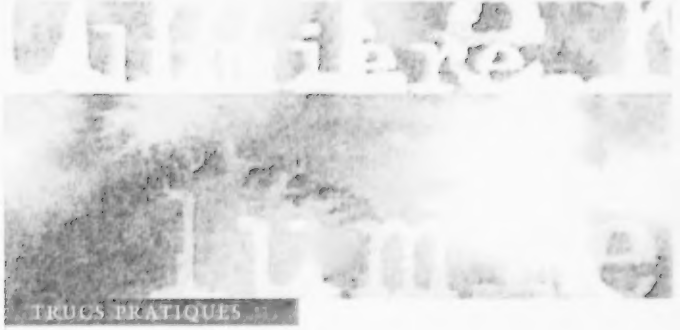

TRUCS PRATIQUES

Recherche et édition :
CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE

PAR CLAUDINE JOMPHE
DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ÉDITION

La Direction générale de la conservation s'est dotée depuis peu d'une Direction de la recherche et de l'édition (la DRÉ), chargée de mettre en valeur les collections patrimoniales de la BNQ en développant la mission scientifique de l'institution. Les activités de la DRÉ convergent toutes vers le cœur de son mandat : en collaboration avec les milieux de la recherche québécois et internationaux, il s'agit de favoriser une meilleure connaissance du patrimoine culturel rassemblé à la BNQ et de diffuser cette connaissance pour que Québécois et québécophiles puissent s'approprier ce trésor collectif.

Pour ce faire, la DRÉ ouvre au public des chercheurs et à tous les esprits curieux la salle de lecture de l'édifice de conservation, rue Holt : on y consulte les collections spéciales qui relèvent de la DRÉ, dont les fonds d'archives privées de créateurs québécois, les livres anciens, les estampes, les affiches, les documents cartographiques, les livres d'artistes, les livres de bibliophilie, les cartes postales et les programmes d'événements artistiques, ainsi que les premiers exemplaires de la collection patrimoniale québécoise (accessibles sous certaines conditions). Outre ce service à la clientèle, la DRÉ conçoit, reçoit et évalue des projets de collaboration avec le milieu de la recherche, elle favorise la publication de travaux scientifiques portant sur les collections patrimoniales de la BNQ et elle contribue au rayonnement de la BNQ et de ses collections en soutenant d'autres activités scientifiques telles que des colloques, des séminaires ou des journées d'étude.

Le Programme de soutien à la recherche constitue la première réalisation de la DRÉ. Grâce à ce programme, la BNQ a octroyé en septembre 2003 cinq bourses à des chercheurs québécois et étrangers qui mènent des travaux sur ses collections patrimoniales. *À rayons ouverts* a rencontré l'un d'eux, Sylvain Schryburt, doctorant inscrit à l'Université de Montréal et, en co-direction, à l'École supérieure de théâtre de l'UQAM, dont les travaux portent sur l'histoire du théâtre au Québec.

La **BNQ** et les **chercheurs**: une **collaboration fructueuse**

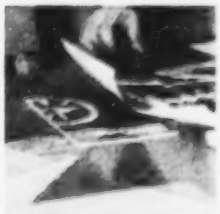

Depuis plusieurs années, **Sylvain Schryburt** fréquente les collections de la BNQ. À l'occasion de cette entrevue, il nous fait partager sa passion pour le théâtre et l'histoire culturelle du Québec ainsi que ses réflexions sur les richesses qu'une institution patrimoniale comme la BNQ offre aux chercheurs.

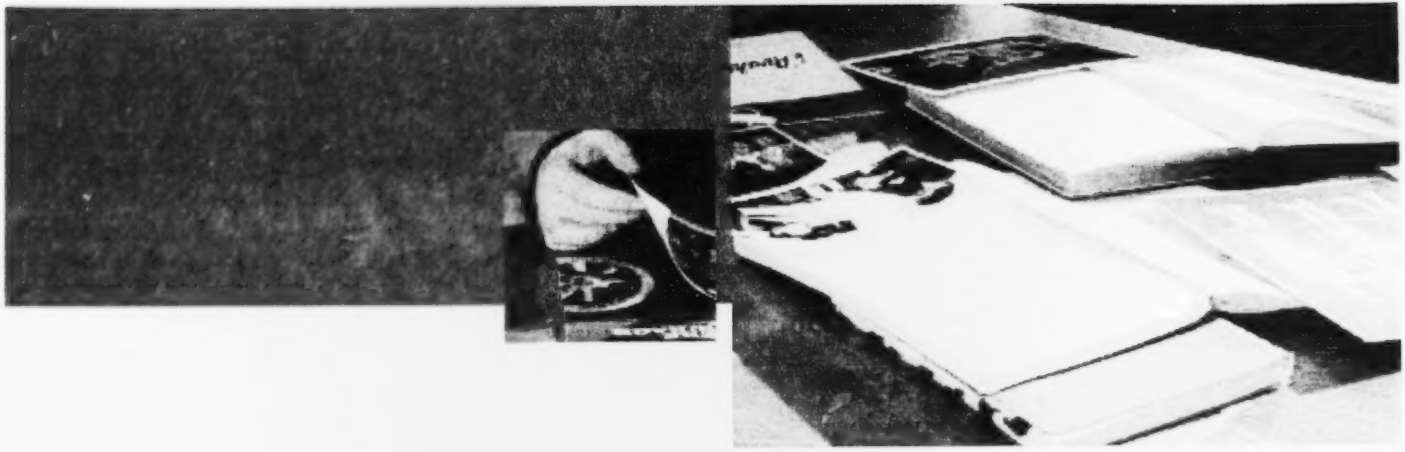

Monsieur Schryburt, dans quelles circonstances avez-vous découvert les collections patrimoniales de la BNQ?

Mon premier contact avec ces collections s'est fait dans le cadre de mes recherches pour le projet d'exposition *Théâtres au programme*, sous la direction du professeur Gilbert David de l'Université de Montréal. Nous voulions offrir au public un panorama des programmes de la production théâtrale montréalaise de langue française au XX^e^ siècle. Comme la collection de la Théâtrothèque de l'Université se compose surtout de programmes récents, il fallait combler les lacunes. C'est ainsi que j'ai été amené à fréquenter la collection de la BNQ, qui possède plus de 4000 programmes de théâtre dont le plus ancien date de 1825.

La BNQ s'apprête à instaurer le dépôt légal des programmes de spectacle. En quoi cette mesure peut-elle affecter le travail des historiens du théâtre?

C'est une excellente nouvelle! L'accessibilité des documents constitue le problème majeur des chercheurs dans ce domaine. À l'heure actuelle, les documents les plus intéressants appartiennent aux compagnies de théâtre et relèvent ainsi du domaine privé. Un chercheur doit donc frapper à la porte de chaque compagnie pour consulter ces documents, tandis que le dépôt légal à la BNQ assurera un accès universel et aisé à cette précieuse source de renseignements.

Que nous apprennent les programmes de théâtre?

Le programme de théâtre est un objet hybride: en plus de l'information factuelle précieuse sur la distribution d'un spectacle, ses artisans, etc., on y trouve souvent des photographies de production ou de répétitions qui offrent un aperçu de l'esthétique scénique, ainsi que différents textes qui permettent de saisir la démarche des praticiens engagés dans une production. Contrairement à leurs confrères européens, les praticiens du théâtre québécois ont laissé peu d'écrits où s'exprime leur point de vue: les programmes de théâtre deviennent parfois les seuls témoins des manifestes, appels et autres «coups de gueule» de ces praticiens, et notamment de certains metteurs en scène.

Ces documents sont donc une mine d'or?

Oui, très certainement. Il faut cependant garder à l'esprit que le programme de théâtre est un outil promotionnel conçu par les producteurs du spectacle eux-mêmes: c'est une rhétorique publicitaire, un discours d'intention. Le programme de théâtre nous renseigne donc sur l'image qu'une compagnie théâtrale cherche à projeter, sur le type de rapport qu'elle entend développer avec le spectateur et sur le climat général du milieu où elle évolue.

Parlez-nous du projet de recherche qui vous a permis d'obtenir une bourse doctorale de la Bibliothèque nationale du Québec en septembre 2003.

C'est un projet qui aborde à la fois l'histoire de la mise en scène et l'esthétique scénique. L'objectif est de comprendre comment les esthétiques scéniques se sont modifiées au Québec entre la fin des années 1940 et les années 1990. Dans le cadre de cette recherche, j'analyse les spectacles clés de huit metteurs en scène marquants du théâtre québécois de la seconde moitié du XX[e] siècle: Pierre Dagenais, Émile Legault, Jean Gascon, André Brassard, Jean-Pierre Ronfard, Robert Lepage, Gilles Maheu et Denis Marleau. J'ai choisi huit spectacles qui constituent les jalons de la modernité théâtrale au Québec et qui offrent un panorama des pratiques scéniques au cours de cette période. Il ne s'agit pas de reconstituer ces spectacles par une approche qu'on qualifie parfois d'« archéologique » : ce serait utopique. Le théâtre est un art éphémère et il faut l'accepter. En recourant aux documents d'archives, qui sont autant de traces des productions, on peut cependant dégager les lignes de force d'un metteur en scène, d'une esthétique, d'une époque, et c'est déjà beaucoup.

À quelles collections de la BNQ ferez-vous appel?

Outre la collection des programmes de théâtre, j'entends exploiter plusieurs fonds d'archives ainsi que certains imprimés, principalement des revues de théâtre et des journaux. Certains d'entre eux, par exemple *Les Cahiers des Compagnons* édités par Émile Legault et *Les Coups de gueule* de Pierre Dagenais, sont d'une extrême rareté et ne se trouvent qu'à la BNQ. Vous comprenez, à l'heure actuelle, nul ne peut dire précisément quelles pièces ont été jouées au Québec, par qui, à quel endroit et à quel moment. Il faut donc commencer par dépouiller le plus grand nombre de sources disponibles afin de constituer des outils de base pour la recherche. À ce titre, les fonds d'archives conservés à la Bibliothèque nationale représentent une source documentaire de première importance. On pense tout de suite aux fonds Pierre-Dagenais, François-Barbeau, Paul Buissonneau, ainsi qu'au fonds du Théâtre du Nouveau Monde. Mais il faut mentionner aussi le fonds des Apprentis-Sorciers et celui des Saltimbanques. Ces troupes de théâtre, fondées respectivement en 1955 et en 1962, ont été les premières au Québec à jouer des pièces du répertoire contemporain. La BNQ est également dépositaire du fonds du Théâtre populaire du Québec qui, en trente ans d'existence (1966-1996), a présenté au public une centaine d'œuvres d'auteurs québécois, américains et européens. Tous ces fonds contiennent des dizaines de mètres de documents des plus divers: photographies de productions, maquettes de décors et de costumes, cahiers de régie, programmes, textes manuscrits des praticiens, affiches, enregistrements sonores et visuels. Il s'agit d'une richesse inestimable pour qui s'intéresse à l'histoire du théâtre au Québec.

Ces documents sont-ils bien connus des chercheurs?

Dès l'apparition des études théâtrales au milieu des années 1950, on a reconnu qu'il était nécessaire de recourir aux documents d'archives pour comprendre le phénomène théâtral. Mais, étonnamment, les nombreuses collections consacrées au théâtre québécois conservées à la Bibliothèque nationale du Québec ont été, dans l'ensemble, très peu exploitées par la communauté des chercheurs.

Comment expliquez-vous ce paradoxe?

Les documents d'archives ne sont pas faciles à consulter! Ils revêtent des formes très différentes et résistent lorsqu'on tente de les comparer les uns aux autres: il est donc malaisé d'établir des balises méthodologiques pour les analyser, je pense notamment aux manuscrits de mise en scène. Malgré cette complexité, le contenu de ces archives est incontournable pour mieux comprendre l'histoire du théâtre d'ici et je crois qu'on doit tout mettre en œuvre pour le faire connaître. C'est d'ailleurs pourquoi j'essaie de sensibiliser les étudiants auxquels j'enseigne à la valeur de ces documents. À l'heure actuelle, je participe à la recherche entourant la production d'un documentaire sur André Brassard qui tirera profit de nombreux documents conservés à la BNQ. Ce projet constitue un bon exemple des possibilités d'exploitation et de diffusion des documents d'archives. Les documentaires, tout comme les expositions, permettent de transmettre une information solide d'une manière attrayante, qui rejoint non seulement les chercheurs en théâtre mais également un public curieux de son histoire culturelle. Pour ma part, j'ai beaucoup de plaisir à faire de telles recherches, et je suis toujours heureux lorsqu'elles trouvent un écho en dehors des cercles spécialisés. C'est aussi ça, la mission des chercheurs associés aux institutions publics.

Histoire des bibliothèques, de la Nouvelle-France au Québec

La présence du livre en Nouvelle-France est attestée très tôt. Ce fidèle compagnon des érudits a peut-être même abordé nos rivages avec le premier de nos découvreurs, Jacques Cartier. Il faut cependant attendre l'établissement de postes permanents pour que le livre prenne racine en sol canadien. Les notables chargés de l'administration de la colonie et les congrégations religieuses enseignantes et missionnaires ayant besoin d'ouvrages législatifs, scientifiques et religieux pour appuyer leurs activités constituent les premières bibliothèques. Celles-ci sont privées mais parfois plus ou moins ouvertes à la communauté des lettrés.

PAR MICHÈLE LEFEBVRE, Direction des acquisitions et du traitement documentaire de la collection de prêt et de référence

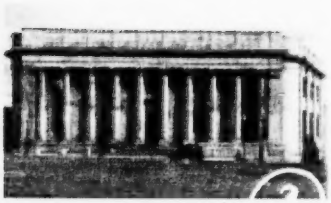

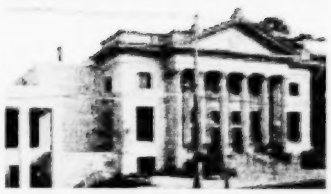

Durant tout le régime français, aucun imprimeur ne s'installe en Nouvelle-France et très peu de libraires nous sont connus. Les livres sont importés de France puis circulent dans la colonie, principalement grâce aux échanges et aux ventes de succession. Mais la prise en charge de la colonie par l'Angleterre va modifier profondément les modes de circulation du livre. En effet, en Angleterre et dans les colonies américaines se sont développées les « social libraries » et « circulating libraries », bibliothèques de prêt ouvertes à un assez large public. Les grandes idées libérales et démocratiques, terreau des Révolutions américaine et française, proposent une vision plus populaire du livre.

Dépositaire traditionnel de la culture, l'élite française voit ce pouvoir lui échapper en partie lorsque les premières presses à imprimer apparaissent, d'abord à Québec en 1764, avec Brown et Gilmore, puis en 1775 à Montréal, avec la première imprimerie de langue française, celle de Fleury Mesplet, voltairien sympathique à la cause américaine. Ces imprimeries deviennent un lieu de diffusion et d'échange des idées, notamment par l'intermédiaire des premiers journaux québécois.

Parallèlement, on assiste à la naissance de bibliothèques de prêt. Le commerçant-libraire Louis Langlois met sur pied une « bibliothèque hebdomadaire et circulante », qui permet d'emprunter des volumes à un prix relativement modique. En 1779, dans la capitale, le gouverneur Frederick Haldimand initie une campagne de souscriptions pour subventionner une bibliothèque « publique » de prêt bilingue, la première du genre au Québec. Une seconde voit le jour à Montréal en 1796.

On nomme à tort ces bibliothèques « publiques » parce que, contrairement à leurs consœurs gérées par des commerçants à des fins lucratives, elles sont administrées par un syndic élu parmi les souscripteurs propriétaires. En réalité, les frais d'adhésion exigés pour en faire partie limitent leur accessibilité, mais elles constituent tout de même une amélioration par rapport à la situation précédente. Les nouveautés littéraires anglaises et françaises ainsi que les journaux récents deviennent disponibles rapidement à un plus grand nombre de lecteurs, et ce à un coût raisonnable.

Malheureusement, l'approvisionnement en livres français, déjà difficile depuis la Conquête, devient carrément périlleux lorsque les guerres napoléoniennes éclatent au tournant du XIX[e] siècle, causant un blocus continental. Les bibliothèques « publiques » desservent donc une clientèle de plus en plus anglophone, d'ailleurs plus habituée à ce genre de services. L'émergence d'une véritable bibliothèque publique francophone au Québec reste encore à venir.

(suite dans le prochain numéro...)

La Vie musicale en Nouvelle-France

Élisabeth Gallat-Morin
& Jean-Pierre Pinson

Au terme d'une vingtaine d'années de recherches, nous venons de publier le bilan le plus complet jamais paru sur cet aspect méconnu de notre patrimoine culturel[1]. On a souvent l'impression que n'existaient alors que les chansons folkloriques, si belles soient-elles, à l'exclusion de toute autre forme de musique qui ne pouvait s'épanouir, pensait-on, dans un pays aussi rude. C'est ignorer l'importance de la musique dans les cérémonies religieuses qui rythmaient la vie de la colonie, l'église étant le lieu public par excellence; c'est ignorer aussi la varieté des divertissements musicaux qui animaient la société.

On trouve à la paroisse de Québec, cathédrale en 1684, administrée par les Jésuites jusqu'à l'arrivée de M^gr^ de Laval, et à la paroisse de Montréal confiée aux Sulpiciens, les institutions musicales religieuses les plus importantes, dont Jean-Pierre Pinson retrace la pratique. Ce dernier décrit également l'activité musicale dans les communautés religieuses: à Québec, chez les Récollets, les Jésuites, au Séminaire, chez les Ursulines (aussi à Trois-Rivières) et les Augustines de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital général; à Montréal, au Séminaire sulpicien, chez les Récollets et les Jésuites, à l'Hôtel-Dieu, chez les Sœurs Grises et à la Congrégation de Notre-Dame. Son étude révèle la diversité des

messes, des offices, des *Te Deum*, la richesse des chants liturgiques depuis le plain-chant simple et le plain-chant musical (dont l'*Office de la Sainte-Famille* créé par M^gr^ de Laval), jusqu'aux fastes du faux-bourdon et de la polyphonie.

Dans cet ouvrage collectif, Élisabeth Gallat-Morin présente les orgues et les organistes qu'elle a retracés et les trois importants livres d'orgue qui ont survécu; Erich Schwandt examine les manuscrits de petits motets appartenant aux Ursulines et à l'Hôtel-Dieu de Québec, tandis que Paul-André Dubois livre un chapitre fascinant sur le chant religieux chez les Amérindiens, pour lesquels les missionnaires ont traduit la liturgie et des petits motets dans leurs langues.

Dans la seconde partie du livre, Élisabeth Gallat-Morin décrit une société éprise de musique : chez les gouverneurs, les intendants et les marchands aisés ont lieu bals, concerts, représentations théâtrales et chants; les musiciens amateurs ou professionnels, les maîtres de danse et les militaires possèdent des instruments et des livres de musique. Enfin, Conrad Laforte présente la chanson française de tradition orale.

Les collections de la Bibliothèque nationale du Québec

La Bibliothèque nationale, anciennement Bibliothèque Saint-Sulpice, a hérité de nombreux livres des Sulpiciens, d'autres se trouvant au Vieux Séminaire et au Grand Séminaire. La BNQ possède plusieurs livres de plain-chant, parmi lesquels trois grands antiphonaires provenant de l'église Notre-Dame : des *Cantus diversi* ornés d'enluminures en couleur comprennent la *Messe Royale* de Henri DuMont, dont on trouve de nombreuses copies dans les communautés religieuses et qui a été chantée tant en France qu'au Québec jusqu'au XX^e^ siècle; deux *in-folio* confectionnés par les Sœurs Grises, à qui le Sulpicien Claude Poncin, arrivé en 1750, a enseigné la reproduction du plain-chant au pochoir. On doit aussi à ce dernier l'introduction en Nouvelle-France de la *Messe bordeloise* en plain-chant très orné, dont on conserve des copies à la BNQ, à l'Hôtel-Dieu et à l'Hôpital général. En 1724, lors de l'arrivée de l'organiste et maître d'école Jean Girard, son supérieur François Vachon de Belmont lui remit un volume comprenant quatre recueils de motets de Nicolas Lebègue et d'airs spirituels de DuMont et de Bacilly[2].

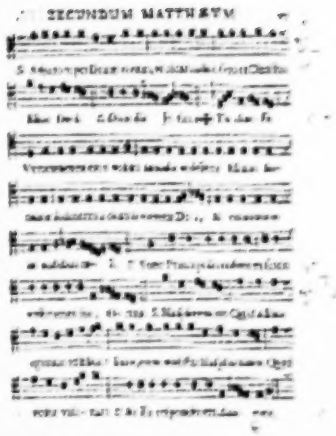

Girard, quant à lui, apportait dans ses bagages le manuscrit du désormais célèbre *Livre d'orgue de Montréal* (Fondation Lionel-Groulx), le *Premier Livre d'orgue* de Guillaume Gabriel Nivers (Archives sulpiciennes), ainsi que son *Traité de composition de la musique* (Université Laval). Jean-Pierre Pinson démontre l'importance de l'influence en Nouvelle-France de Nivers, organiste du roi Louis XIV qui lui avait commandé une révision du plain-chant. La BNQ possède notamment un exemplaire de ses *Passionnes Domini N.J.C.*, annoté par des Sulpiciens. Par ailleurs, Girard a recopié de nombreuses feuilles de plain-chant pour sa communauté et pour la Congrégation de Notre-Dame[3].

Dans les salons de la Nouvelle-France, on devait comme en France présenter des extraits d'opéras de Jean-Baptiste Lully. Si on trouve chez le Sulpicien Belmont six de ses opéras (conservés à la BNQ), l'intendant Dupuy en possédait un plus grand nombre encore. Cet intendant musicien avait apporté à Québec un petit orgue, une épinette, ainsi que deux violes pour lesquelles il possédait la musique de Marin Marais. Il existe bien un exemplaire des *Pièces de viole* (1711) de ce compositeur à la BNQ, mais sa provenance est inconnue.

On peut le constater, tant à l'église que dans les salons, la Nouvelle-France se voulait le reflet fidèle de la France musicale.

Moe Reinblatt, maître-graveur

par Guylaine Milot
Direction des acquisitions de la collection patrimoniale

La Bibliothèque nationale du Québec vient d'acquérir un lot de 79 estampes réalisées par l'artiste anglophone montréalais Moses « Moe » Reinblatt (1917-1979), l'une des figures influentes de l'art gravé québécois du XX^e siècle. Ce lot a été transmis à l'institution par l'épouse de l'artiste, Lillian Reinblatt, et par sa fille, Mélanie Reinblatt. On y retrouve près de 65 % de l'œuvre totale gravée par l'artiste.

À partir de 1935, Reinblatt entreprend des études à la *Young Men's–Young Women's Hebrew Association (YM-YWHA)*, sous la direction du peintre Alexandre Bercovitch. L'époque est trouble et le jeune Reinblatt prend, dès lors, une position humaniste face aux tensions du moment; il se penche vers les plus démunis de la société et s'implique dans le mouvement artistique juif qui regroupe, notamment, les artistes Caiserman et Muhlstock. Il participe à de nombreuses expositions des Salons du printemps organisées par l'*Art Association of Montreal*. Puis, en 1942, il devient membre de la Fédération des artistes canadiens.

Durant la guerre, il s'engage volontairement et est nommé peintre officiel des Forces armées canadiennes. Son mandat consiste à peindre des tableaux commémorant le rôle du Canada dans le conflit. Parallèlement, il poursuit une quête artistique plus personnelle et il expose à Montréal et à Toronto.
En février 1945, il fréquente l'École d'art et de dessin de l'*Art Association of Montreal*. Il y étudie, entre autres, sous la direction d'Arthur Lismer, de Goodridge Roberts et de Jacques de Tonnancour. Sa passion pour la gravure se manifeste alors définitivement. Notons qu'il excelle particulièrement dans l'eau-forte, la pointe sèche, l'aquatinte et la lithographie. Durant ses études, il se joint à la Société canadienne des arts graphiques et participe activement aux expositions et aux tournées de cette association.

Après l'obtention de son diplôme, Reinblatt est nommé professeur de dessin et de gravure au sein de l'École de l'*Art Association*. À partir de 1967, il enseigne le dessin et la gravure au Centre Saidye-Bronfman, où il fonde un atelier de gravure. C'est par les voies de l'enseignement que l'artiste parvient pleinement à développer ses talents de maître-graveur. On lui reconnaît aussi une forte contribution dans l'épanouissement de nombreux talents au sein de la communauté anglophone de Montréal.

On retrouve principalement ses œuvres dans les collections prestigieuses du Musée des beaux-arts (Montréal), du Musée du Québec (Québec), de la Galerie nationale du Canada (Ottawa) et du Musée canadien de la guerre (Ottawa).

Durant sa carrière artistique, Reinblatt s'est exprimé à travers différents médias tels que le dessin, la peinture, la gravure et même la sculpture vers la fin de sa vie. Il s'est montré curieux des nouvelles tendances de la peinture nord-américaine; on dit qu'il aurait travaillé avec Dumouchel. Malgré cela, l'artiste restera toujours fidèle aux courants réalistes de la peinture canadienne et américaine des années 1930-1950.

Il privilégie le mode figuratif, tiré de la tradition classique, et l'on sent dans chacune de ses œuvres son amour du dessin expressif et des contrastes marqués. Le fini de la touche est précis et chacune de ses compositions reste simple. Pour lui, il s'agit de garder le souci du détail tout en sachant préserver la schématisation et le dépouillement des formes. Ainsi, la composition des œuvres et la répartition des plans sont harmonieuses et la force vitale de l'œuvre a tout loisir de nous toucher.

En somme, par une facture traditionaliste, mais personnelle, Moses Reinblatt exprime son amour de la vie, des êtres et des choses. D'une part, à travers ses paysages hivernaux, ses scènes urbaines ou équestres, ses natures mortes, ses nus et ses jeunes filles à la chevelure abondante, l'artiste nous révèle un aspect romantique de la vie. D'autre part, à travers ses portraits de mendiants, de vieillards, de travailleurs journaliers, il nous confronte à la vulnérabilité de l'existence.

Le corpus des œuvres acquis par la Bibliothèque nationale du Québec permet d'avoir une excellente connaissance de la production gravée de l'artiste, puisque les œuvres répertoriées dans le lot couvrent la totalité de sa carrière. On y trouve notamment les titres les plus reconnus: La buveuse (1947), Le retour du fils prodigue (1949), Cain et Abel (1947), Snow Hill (1972).

Comptes rendus de lectures

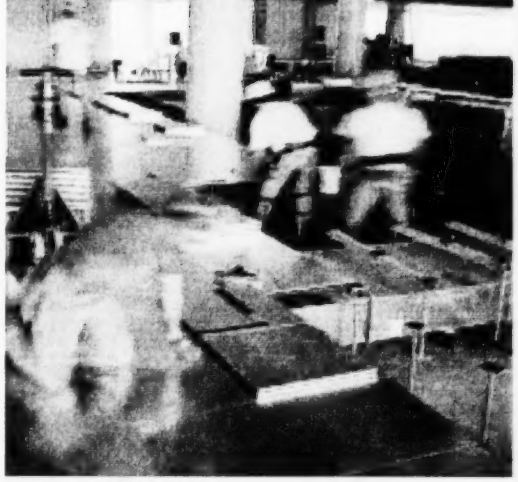

UNE INNOVATION À LA GB : LE PLANCHER SURÉLEVÉ

Depuis l'automne 2003, les ouvriers poursuivent leur travail à l'intérieur du bâtiment.

Le projet de la Grande Bibliothèque a une particularité technique très novatrice : toute l'infrastructure électro-mécanique est installée dans un plancher surélevé, plutôt que dans un plafond suspendu.

Une coordination très précise doit être respectée lors de l'installation de l'ensemble des équipements, de façon à ce que tout se positionne correctement dans l'espace du plancher surélevé, qui mesure environ 60 cm de hauteur.

La première étape est la pose des appareils d'éclairage, puis suit le montage du réseau de gicleurs. Ces éléments sont alimentés à partir de l'étage du dessus et doivent être terminés avant la mise en place des conduits de ventilation, qui reposent directement sur la dalle de béton du plancher. Vient enfin la pose des câblages électriques, de télécommunications et de sécurité. La même séquence de travaux est reprise pour chacun des six niveaux de la bibliothèque.

Un prototype grandeur réelle du plancher surélevé, avec les pattes et les plaques de fermeture, a été réalisé sur le chantier de la Grande Bibliothèque, afin de permettre à chacun des intervenants de bien comprendre et de planifier la méthode et la séquence de montage de tous les éléments prévus.

PROGRESSION DU CHANTIER DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE

par **Diane Arcouette**
Direction de la planification et de la gestion du projet de construction

D'ICI LA FIN DU MOIS DE JUIN, PLUSIEURS ÉLÉMENTS IMPORTANTS DU BÂTIMENT SERONT ACHEVÉS, TANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR

EXTÉRIEUR

L'installation du parement extérieur, soit le verre décoratif, composante visuelle remarquable du concept du projet, a débuté en mars et s'étalera sur plusieurs semaines. La fin de la pose est prévue pour septembre 2004.
Déjà, le volume du bâtiment est perceptible dans toute sa beauté et sa luminosité.

INTÉRIEUR

À l'intérieur, la pose des infrastructures mécaniques et électriques, en cours depuis l'automne 2003, se poursuit avec l'installation du plancher surélevé, qui sera suivie par la construction des cloisons de gypse. Ensuite, viendront la peinture et la pose du tapis. Cette séquence sera reprise étage par étage, depuis le niveau 4, dont l'achèvement est prévu en avril, pour se terminer vers le mois de septembre par le niveau du rez-de-chaussée.

Un autre élément fondamental du concept des architectes est en cours de réalisation à l'intérieur du bâtiment: l'installation de la chambre de bois. Cette cloison ajourée, en bois de merisier, ceinture les étages de bibliothéconomie, séparant les espaces de rayonnage de la succession de salles de lecture situées en périphérie du bâtiment, et permettant à la lumière d'y pénétrer, tout en protégeant les livres de la lumière directe.

Une deuxième chambre de bois ceinture les mezzanines de la salle de lecture de la Collection québécoise.

La chambre de bois est réalisée en usine, en panneau modulaire, dont la pose a débuté à l'intérieur de la Collection québécoise, en mars dernier. Les ouvriers poursuivront ensuite avec les secteurs des terrasses de lecture pour terminer avec la cloison du hall d'entrée.

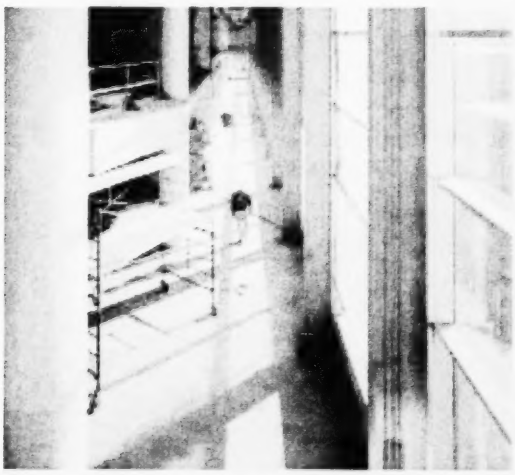

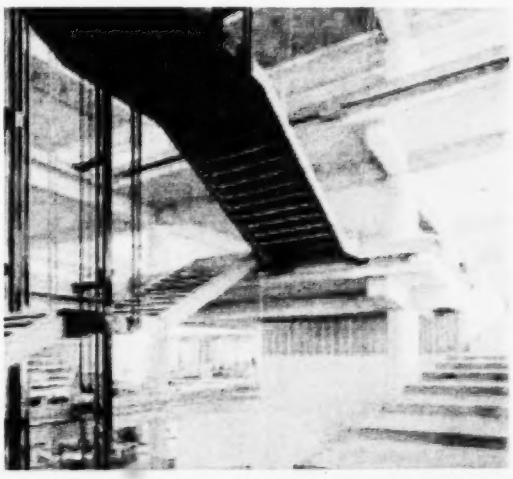

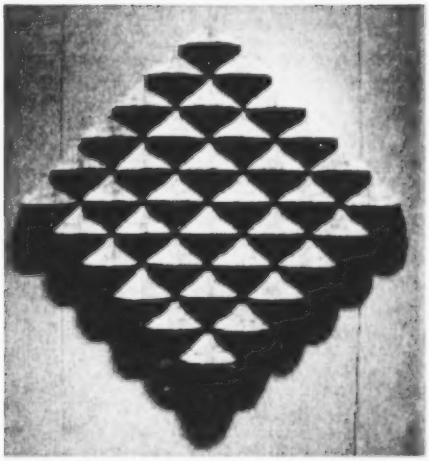

FORTIN, Jérôme
Solitude no 14 : bottins téléphoniques de New York, Chelsea et autres districts. – Montréal : édité par l'artiste, 2002.
Sans texte de l'artiste.
Livre-objet conçu et réalisé par Jérôme Fortin : intervention par pliage sur 36 bottins téléphoniques, assemblés en losange et fixés à un panneau de bois pressé formant un tableau-livre. – 135 x 134 x 15 cm.
Tirage : exemplaire unique.

Depuis 1996, Jérôme Fortin réalise des œuvres à partir d'objets du quotidien et basées sur le concept des cabinets de curiosités du XVI[e] siècle. À partir de 2000, l'artiste amorce une production en série caractérisée par une répétition de la forme et dans laquelle les variations touchent principalement les couleurs. La série *Solitude* est un projet rassemblant des centaines de livres dont chaque page est pliée de façon à créer un effet saisissant de textures, de formes, de lignes, de sillons et de couleurs. La technique du pliage, en raison du caractère répétitif du geste, associe le travail de l'artiste à la méditation.

DOUCET, Julie
Melek. – Montréal : L'Oie de Cravan, 2002.
Texte(s) : CHAPUT, Benoît.
48 pages dont certaines dépliantes – 21,5 x 17 cm.
Contenu visuel : le livre est illustré en sérigraphie et comporte la reproduction de linogravures et de bois gravés de l'artiste.
Imprimé en offset sur les presses de Ginette Nault et de Daniel Beaucaire, à Saint-Félix de Valois.
Tirage : 425 exemplaires.

Pour créer le livre *Melek*, principalement composé d'images, Julie Doucet s'est inspirée d'un lot de photographies trouvées éparses dans une poubelle à Berlin. L'artiste, qui œuvre principalement dans le domaine de la bédé, raconte à travers l'histoire de ses personnages une autre histoire, celle de sa connaissance de l'imprimé. Son livre interroge le concept de représentation selon les techniques et les esthétiques de l'imprimé. Les mêmes images issues des photographies trouvées sont interprétées graphiquement en linogravure, imprimées en duotone et réinterprétées en sérigraphie par la technique de la quadrichromie. Par ce travail de renvoi à l'histoire de l'art, à l'histoire du livre et de l'imprimé, ce livre montre comment le choix de l'imprimé comme médium ainsi que la pratique de l'artiste agissent sur le récit aussi puissamment que les mots.

Facing rassemble 144 portraits représentant des personnes qui regardent leur reflet dans un miroir. Ce reportage photographique de l'artiste montréalais Andrew Forster, réalisé sur une période de trois ans, explore l'image de soi, celle que l'on projette au monde. L'artiste a effectué chaque prise de vue en plaçant le sujet face à un miroir et en tenant la caméra par-dessus son épaule, de façon à ce que l'appareil capte l'image reflétée sans laisser voir l'objectif.

FORSTER, Andrew
Facing. – Montréal : Burnous Editions, 2002.
Texte(s) : FORSTER, Andrew (introduction).
144 pages – 36,5 x 26 cm.
Contenu visuel : 144 photographies en noir et blanc en offset.
Habillage conçu et réalisé par François Ouvrard.
Le livre est imprimé en duotone chez Nexus Press, à Atlanta (USA).
Tirage : 525 exemplaires dont une édition de tête numérotée : 1-50.

Livre-objet conçu et réalisé par Louise Paillé : intervention sur le livre *Les Mots* de Jean-Paul Sartre (Paris, Gallimard, 1964) dans lequel l'artiste a fait une transcription manuscrite du livre *Ma terre, mon île* de Janet Frame (Paris, Les Belles lettres, 1992) et du livre *Sur la lecture* de Marcel Proust (Paris, Mille et une nuits, 1905).

La série *Livre-livre* repose sur des interventions pratiquées sur des livres existants. Dans cette série, amorcée en 1992, Louise Paillé s'intéresse à l'univers de la lecture, plus précisément à la lecture comme processus non linéaire sollicitant plusieurs couches de la mémoire. Pour l'artiste, il est important de travailler avec des livres qui ont passé de main en main, parce qu'ils ont ainsi acquis une « existence ». S'appropriant le livre en tant qu'espace visuel, Louise Paillé crée un livre nouveau par l'accumulation de couches superposées d'écritures, de marques et de couleurs. Le livre devient un univers fascinant qui appelle des rêveries, des espaces, des affects et qui éveille les sens tout à la

PAILLÉ, Louise
Série livre-livre : transverse. – Notre-Dame-du-Mont-Carmel : édité par l'artiste, 2000.
Sans texte de l'artiste.
224 pages – 20 x 14 cm ; support de présentation. – 29 x 41 x 17 cm.
Contenu visuel : intervention par la transcription manuscrite de deux livres dans un livre existant.
Tirage : exemplaire unique.

Acquisitions 2002-2003

Pour la deuxième année consécutive, la Bibliothèque nationale du Québec a invité le grand public à découvrir l'action qu'elle déploie pour enrichir ses collections, en présentant à l'**Édifice Saint-Sulpice l'exposition *Acquisitions 2002-2003*, du 22 janvier au 27 mars.**

Pour l'occasion, la Bibliothèque avait sélectionné 115 documents – livres, journaux, revues, disques, affiches, estampes, cartes postales, manuscrits – parmi les 44 244 acquis durant l'exercice financier 2002-2003 afin de développer sa collection patrimoniale. Elle avait, de plus, choisi d'y mettre en valeur une quinzaine de documents parmi les 110 000 qui ont également été acquis durant cette période pour garnir les premiers rayonnages de la collection universelle de prêt et de référence de la Grande Bibliothèque.

Les 25 ans de la courte échelle

À l'occasion de la Journée internationale du livre pour enfants, le 2 avril, la BNQ inaugurera l'exposition *25 ans de la courte échelle*. Cette exposition vise à souligner les moments-clés qui ont marqué un quart de siècle de réalisations pour cette dynamique maison d'édition: les débuts avec Bertrand Gauthier, Marie-Louise Gay, Ginette Anfousse, Roger Paré, Daniel Sylvestre, et les projets audacieux qui ont révolutionné le monde de la littérature jeunesse de l'époque; les expériences récentes, avec l'explosion du roman jeunesse, la diffusion internationale, la création d'une collection de romans pour adultes et le lancement de nouvelles collections, notamment celle de poésie pour les adolescents.

En plus des livres marquants, on pourra y admirer des esquisses, des notes, des instruments de travail pour les illustrations et les textes, des manuscrits annotés, des premiers jets. L'exposition présentera également des documents produits au cours des ans pour la diffusion des livres de *la courte échelle* (affiches, catalogues, etc.) et des éléments d'information sur les tirages, les traductions, les prix remportés.

L'exposition est présentée dans la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à Montréal, jusqu'au 10 mai 2004.

Les débuts de la bande dessinée québécoise de 1904 à 1908 dans *La Patrie* et *La Presse*

Du 8 avril au 28 mai, la BNQ présentera, dans le foyer de la salle Saint-Sulpice, une exposition qui regroupe une trentaine de reproductions illustrant les aventures en couleur des premiers héros et héroïnes de la BD québécoise, publiées dans les quotidiens *La Patrie* et *La Presse* des années 1904 à 1908. Les journaux originaux appartenant aux collections de la BNQ et dont sont tirées ces bandes dessinées viendront compléter le corpus.

L'exposition s'ouvrira sur ce qu'il est convenu d'appeler la toute première bande dessinée de langue française. Après quelques essais de couleur paraissent en effet dans *La Patrie*, le 5 mars 1904, sous la signature d'Albéric Bourgeois, *Les Aventures de Timothée*, une bande dessinée tout en couleur, qui précède de 25 ans la bande dessinée *Zig et Puce* du français Alain de St-Ogan. Sans interruption jusqu'en 1910, cinq auteurs inventeront ainsi une foule de héros et d'héroïnes dont les péripéties seront offertes aux lecteurs des deux grands quotidiens de Montréal.

Au fil de cette présentation, on lira avec profit les commentaires éclairants de Madame Mira Falardeau, commissaire de l'exposition, sur les gags, le traitement de l'image, le genre des héros rattachés à la tradition populaire québécoise et, enfin, la satire de mœurs de l'époque que nous proposent ces œuvres.

Événements culturels

— Du **20 au 24 mars**, la BNQ a participé au ***Salon du livre de l'Outaouais*** où elle a présenté ses collections et ses services et fait le point sur le projet de la Grande Bibliothèque.

— Le **3 avril**, madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, a participé à une table ronde consacrée à la conservation en compagnie de l'écrivain Jacques Godbout et de la directrice générale du Musée McCord, Victoria Dickenson. Cet événement s'est tenu dans le cadre du Festival international de Montréal ***Métropolis bleu***, dont le thème cette année était « La mémoire ».

— Du **14 au 18 avril**, la BNQ sera présente au ***Salon international du livre de Québec***, où elle animera un stand. Elle accueillera de plus, à cette occasion, les professionnels des milieux du livre et de la documentation de la région de Québec au cours d'un atelier qui se déroulera le 14 avril à l'Hôtel Hilton. La Direction générale de la diffusion mettra un accent particulier, lors de cette présentation, sur les services dont pourront bénéficier le personnel documentaire et la population de la région de Québec dès l'ouverture de la Grande Bibliothèque.

Cet événement se terminera par le lancement des actes du colloque *Les Bibliothèques publiques et la transmission de la culture à l'orée du XXI^e siècle*, qui s'est tenu à Québec les **5 et 6 mai 2003.**

— Membre de son Comité organisateur, la BNQ célébrera l'édition 2004 de la ***Journée mondiale du livre*** en présentant, en collaboration avec des libraires spécialisés et des galeristes, le ***3^e Salon de la bibliophilie contemporaine (SaBic)***, le **dimanche 25 avril. Le 23 avril**, une dizaine de livres d'artistes qui seront mis en vente lors de ce Salon seront lancés dans la salle de lecture de la BNQ, rue Saint-Denis.

Le SaBic vise, d'une part, à faire découvrir et apprécier la production actuelle de la bibliophilie québécoise et, d'autre part, à présenter un panorama de la bibliophilie des 50 dernières années. Les deux précédentes éditions de ce Salon, qui ont attiré 1 500 visiteurs, ont rassemblé une quarantaine d'exposants qui, dans bien des cas, se rencontraient pour la première fois.

Congrès et colloques

— Le ***congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS)***, qui attend cette année plus de 5000 participants, se déroulera du **10 au 14 mai** à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). La BNQ animera un stand dans l'aire d'exposition du congrès, au Pavillon Judith-Jasmin, et organisera plusieurs visites du chantier de la Grande Bibliothèque pour les organisateurs et les congressistes.

Dans le cadre de l'ACFAS, la BNQ participera à un colloque de deux jours, les **jeudi et vendredi 13 et 14 mai**, intitulé ***Le livre ancien au Québec;*** ce colloque rassemblera des chercheurs issus de divers domaines et de diverses institutions québécoises ainsi que des bibliothécaires, qui s'interrogeront sur la pertinence et la faisabilité d'un projet d'inventaire des livres anciens au Québec.

Dans l'édifice Saint-Sulpice, situé à un coin de rue de l'UQAM, la BNQ accueillera les participants au colloque ainsi que d'autres congressistes de l'ACFAS pour le dévoilement du nom des lauréats 2004 de son Programme de bourses de soutien à la recherche.

— À l'occasion du ***congrès de la Corporation des bibliothécaires*** du Québec qui se déroulera à Montréal du **19 au 21 mai**, la BNQ a également retenu un stand, et animera un atelier lors de la journée précongrès.

Les trésors de la Bibliothèque nationale du Québec

Jean-François de Galaup, comte de La Pérouse,
Atlas du voyage de La Pérouse, Paris, L'imprimerie de la République,
1797, page-titre